

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École Saint-Noël-Chabanel
Le jeudi 02 octobre à 18 h 30

1. Ouverture de la séance à 18h32 et vérification du quorum :

Membres élus parents : Arlina Gutierrez, Orlando Eusebio Bustamante Rocha, Marie-Soleil Hamelin, Maudelaine Astrel et Nancy Gabriel

Membres élus école : Éric Simon, Gaétane Aspirot, Julie-Anne Trottier-Després et Odete Parente

Direction : Laila Tamda et Benoit Patry

- 2. L'ordre du jour est lu par Mme Laila Tamda et proposé par Maudelaine Astrel et adopté à l'unanimité.**
- 3. Le procès-verbal du 4 juin 2025 est proposé par Julie-Anne Trottier-Després et adopté à l'unanimité.**
- 4. Parole au public** : aucun public

5. L'élection des membres du CÉ est effectuée.

Présidence : Maudelaine Astrel est élue à l'unanimité

Vice-présidence : Orlando Eusebio, Bustamante Rocha est élue à l'unanimité

Secrétaire : Odete Parente se propose pour la soirée du 2 octobre 2025.

6. Le calendrier des rencontres

Le calendrier est présenté :

Jeudi 2 octobre 2025	18h30 à 20h30
Mardi 2 décembre 2025	18h30 à 20h30
Mercredi 11 février 2026	18h30 à 20h30
Mercredi 8 avril 2026	18h30 à 20h30
Mardi 5 mai 2026	18h30 à 20h30
Mercredi 3 juin 2026	18h30 à 20h30

Mme Laila Tamda propose 6 rencontres dans l'année. M. Eric Simon demande s'il est possible de tenir quelques rencontres virtuelles en hiver. Mme Laila Tamda est ouverte à cette idée, mais vérifiera si elles respectent le cadre légal. L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par Marie-Soleil Hamelin et adoptée à l'unanimité.

7. Régie interne

Lors de la lecture de la régie interne, madame Tamda rappelle la différence entre les pouvoirs d'adoption et d'approbation du CÉ. L'adoption de la régie interne proposée est proposée par Julie Anne Trottier-Després et est adoptée à l'unanimité.

8. Sorties éducatives (Approbation):

M. Olrando Eusebio Bustamante Rocha demande des explications sur l'organisme École Montréalaise pour tous. Suite aux explications de la direction, il est proposé par Nancy Gabriel que les sorties et les activités présentées par M. Benoit Patry soient approuvées.

9. Points d'information

9.1. Direction

9.1.1. Formation obligatoire des membres du CÉ

Madame Tamda invite tous les membres du CÉ à écouter les capsules de formation.

9.1.2 Budget de formation et de fonctionnement du CÉ

Madame Tamda rappelle que le CÉ a un budget de perfectionnement de 400\$ et des frais de civilité de 400\$ pour un total de 800\$. Les frais de civilité seront utilisés pour le paiement des soupers du CÉ lors des événements spéciaux (Noël, fin d'année).

Le fonds 9 est géré par le CÉ.

9.1.3 Déclaration annuelle d'intérêts

Chaque membre du CÉ remplit le formulaire de déclaration annuelle d'intérêts distribué par madame Tamda.

9.2. Comité de parents du CSSDM

Mme Marie-Soleil Hamelin est représentante. Elle était présente à la rencontre de septembre, mais il n'y avait pas quorum. La prochaine rencontre aura lieu le 7 octobre.

9.3. Service de garde

Mme Gaétane Aspirot explique que les activités des journées pédagogiques seront animées à l'école. Les détails sont disponibles dans l'Info-Parents. Les prix ont augmenté cette année : service de dîner → 3,50\$, service de garde → 9,70\$ et journée pédagogique → 11\$.

Mme Arlina Gutierrez demande si le SDG a besoin de bénévoles lors des journées pédagogiques, ce à quoi Mme Gaétane Aspirot répond que c'est apprécié, mais le besoin n'est pas là pour l'instant.

9.4. Points divers

M. Eric Simon parle des élections du conseil d'élèves qui ont eu lieu au pavillon Des Bâtisseurs. Ils ont le mandat d'organiser diverses activités ludiques pour souligner des événements au pavillon des Bâtisseurs : l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin... Il mentionne aussi la participation des élèves du 3^e cycle au cross-country du 15 octobre.

Mme Odete Parente parle que quelques classes et élèves au pavillon des Découvreurs ont souligné la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation* le 30 septembre en portant des chandails orange.

Mme Marie-Soleil Hamelin demande s'il est possible d'enlever la poubelle devant le vieux bâtiment (8801 25e Avenue). De plus, elle aimerait savoir si le SVPMP pensait mettre un brigadier au coin de la 39^e Avenue et 24^e Avenue, car c'est un coin dangereux ou si c'était possible de déplacer un des brigadiers au sud de l'école.

Suite à cette intervention, Mme Julie-Anne Trottier-Després se propose de relancer l'organisme *Piétons Québec*, car ils ont des projets et des ateliers clé en main.

M. Orlando Eusebio, Bustamante Rocha demande quel est le moyen le plus rapide pour rejoindre l'école.

Mme Laila Tamda invite les parents et les membres à faire part de leurs inquiétudes rapidement et de ne pas attendre, car ainsi elle pourra les régler rapidement ou les mettre au projet d'ordre du jour du CÉ suivant.

10. Levée de la réunion à 19h57

Présidente

Directrice